

Indigo Capital mise sur Delville Management en sponsorless

Ajouter à mes articles

Commenter

Partager

LBO



Publié le 18 juil. 2024 à 14:34 | Mis à jour le 22 juil. 2024 à 17:37

Indigo Capital initie Delville Management au private equity. **Le GP parisien** mène une opération sponsorless sur le spécialiste du management de transition en France. Il mise un ticket dans le bas de sa fourchette (5 à 30 M€) sous forme d'OBSA et prend une très légère part du capital à l'occasion de la transaction. Le fondateur et actionnaire majoritaire Patrick Abadie réalise du cash out mais réinvestit largement pour rester majoritaire tout comme certains managers déjà intéressés au capital. D'autres salariés font leur entrée au tour de table à cette occasion.

Le process, confié à Largillière Finance, a attiré plus d'une dizaine de fonds classiques, flexibles ou bancaires. « *Le mandat confié portait sur une ouverture minoritaire à un partenaire financier. Si les différentes typologies de fonds ont été étudiées, un fonds flex a l'avantage de ne pas être trop dilutif tout en conservant des moyens en réserve si nécessaire* », explique Thomas Bureau, directeur associé chez Largillière Finance. Une dette bancaire, levée auprès du pool historique de la société et au levier inférieur à deux tours d'Ebitda, complète la transaction.

90 M€ de CA d'ici 2028

Créé en 2010, Delville Management est un cabinet de management de transition qui compte 60 salariés répartis dans 6 bureaux en France ainsi qu'à Londres et Munich. La société accompagne ses clients en leur proposant l'implication temporaire de cadres dirigeants pour gérer une crise managériale ou piloter un projet spécifique comme une restructuration ou une transformation. Elle prévoit un chiffre d'affaires de 45 M€ en 2024 pour une marge d'Ebitda aux alentours des 10 %.

Delville Management devrait chercher à mener des croissances externes en France ou à l'étranger (Benelux, Italie, Allemagne) pour compléter sa croissance organique et doubler son chiffre d'affaires d'ici 2028. Des marges de manœuvre, tant du côté bancaire que d'Indigo Capital, ont été gardées pour accompagner de telles acquisitions.

B.D.M.

Conseils investisseurs : juridique : : McDermott Will & Emery (Pierre-Arnoux Mayoly, Stanislas Chenu) ; **due diligence juridique :** : Advance Capital • **Conseils cédants :** financiers : : Largillière Finance (Paul Bougnoux, Thomas Bureau), Dafinity ; **juridique :** : Couderc Dinh & Associés (Frédéric Bucher, Arthur Anton)

[Accéder à la fiche du deal](#)